

Expériences biophiles : vivants, esthétique et arts

La question des relations entre l'art et la nature est au cœur de l'histoire de la philosophie de l'art et de l'esthétique. Cela s'explique notamment par l'importance du paradigme mimétique de l'art ainsi que par les analogies récurrentes entre l'œuvre d'art et l'organisme vivant. Or, peu de textes d'esthétique prennent explicitement en compte le fait que la nature ne se superpose pas au vivant. Par ailleurs, les discussions sur la fin de l'exception humaine (Schaeffer, 2007) et la notion même de nature (Descola, 2005) ont pourtant nourri de nombreux travaux de recherche et s'accompagnent de plus en plus de pratiques artistiques convoquant les vivants non humains et explorant nos relations à eux. C'est dans ce contexte que ce numéro de *Figures de l'art* propose d'explorer les expériences sensibles et affectives du vivant, artistiques et/ou esthétiques, en interrogeant les biais dualistes et anthropocentriques qui ont conduit à un relatif oubli du vivant en théorie de l'art et en esthétique, au sens où ces disciplines l'ont rarement considéré pour lui-même. Alors qu'il est aujourd'hui question d'une crise de la sensibilité et de l'attention au monde vivant (Morizot, 2020), un des enjeux serait de se rendre capables de penser des expériences susceptibles de nous réaffilier aux autres vivants.

Les propositions devront être envoyées **avant le 1^{er} septembre 2026** par mail aux deux responsables du numéro :

- Joshua de Paiva, postdoctorant, Université Grenoble-Alpes (MaCi/CRESSON) [joshua.depaiva \[at\] gmail.com](mailto:joshua.depaiva[at]gmail.com) ([joshua\[dot\]depaiva\[at\]gmail\[dot\]com](mailto:joshua[dot]depaiva[at]gmail[dot]com))
- Bruno Trentini, MCF HDR, université de Lorraine (Écritures) [bruno.trentini \[at\] univ-lorraine.fr](mailto:bruno.trentini[at]univ-lorraine.fr) ([bruno\[dot\]trentini\[at\]univ-lorraine\[dot\]fr](mailto:bruno[dot]trentini[at]univ-lorraine[dot]fr))

Une réponse sera donnée rapidement ; la remise des textes définitifs (si accord) est fixée au **15 janvier 2027**. Nous veillons à l'évaluation en double aveugle des articles. Les expert-es sont choisi-es soit parmi l'entité éditoriale et le comité de lecture régulier, soit en externe selon les compétences requises pour l'évaluation de l'article concerné. Le comité de lecture est donc composé du comité régulier et des expertises extérieures à chaque numéro.

03 juillet 2026